



Europlasma annonce la commande des moteurs additionnels pour la centrale CHO Morcenx, associée à un financement attractif.

- **La mise en place des moteurs additionnels constituera la dernière modification structurelle nécessaire à la centrale pour délivrer la FA (Final Acceptance)**
- **Ces moteurs sont financés à des conditions intéressantes et peu dilutives, auprès d'investisseurs qualifiés, démontrant ainsi l'intérêt pour les solutions environnementales développées par Europlasma.**

1- Commande des moteurs

A la suite de l'obtention de la FAR le 30 novembre dernier, le groupe vient de finaliser la commande de moteurs supplémentaires dans des conditions de financement attractives.

La mise en place de ces moteurs, couplée aux améliorations d'ordre opérationnel et environnemental prévues, permettra d'atteindre la puissance nominale et donc la performance économique.

Ces deux nouveaux moteurs de 2MWe chacun sont fabriqués spécifiquement pour le gaz de synthèse par GE Jenbacher, leader mondial du moteur à gaz.

Compte-tenu des délais de fabrication (usuellement de l'ordre de 7 mois pour des moteurs à gaz), suivi de la période d'installation et de mise en service, la puissance électrique maximale sera atteinte à la fin de l'année 2016. Ceci est un processus essentiellement mécanique, avec des risques limités étant donné que la capacité de la centrale à délivrer sa quantité d'énergie nominale est avérée.

Dans le même temps, des périodes de production stable permettant d'affiner les réglages opérationnels (pour augmenter la disponibilité, réduire les coûts d'exploitation et freiner la consommation de cash) alterneront avec des périodes d'arrêt pour réaliser les modifications nécessaires à la levée des réserves d'ordre environnemental et esthétique.

Jean-Eric Petit, Directeur Général d'Europasma, déclare «Le segment du gaz de synthèse est en forte croissance et constitue indiscutablement une plateforme de croissance pour GE Jenbacher, que je suis heureux d'accueillir à Morcenx dans un esprit de partenariat. La centrale CHO Morcenx comptera à terme 4 moteurs, deux Caterpillar (existants), et deux Jenbacher (nouveaux). La présence à nos côtés des deux leaders mondiaux des moteurs à gaz va nous permettre de bénéficier de leur expertise technique en gaz renouvelables et d'un retour d'expérience unique au monde, tout en gagnant en souplesse sur la conception et le choix d'équipement des futures centrales ».

2- Financement

Comme précédemment indiqué dans le communiqué du 11 Décembre 2015, CHO Power finance l'acquisition de ces moteurs additionnels grâce à un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés.

Les termes sont attractifs pour la société et ses actionnaires : 5m€ levés sous forme d'obligations convertibles, à un prix de 1,06€ par action (prime de 23% sur le cours de clôture de la veille), avec un coupon de 6%. La conversion de ces obligations pourra être forcée par la société si le cours moyen pondéré des volumes dépasse 130% de leur prix initial, soit 1,38 €/action, limitant ainsi l'impact dilutif pour l'ensemble des actionnaires d'une éventuelle appréciation de la valeur.

Les moteurs additionnels seront par la suite loués à CHO Morcenx sur 5 ans, avec un taux d'intérêt en ligne avec le marché.

Cette opération valide le positionnement d'Europlasma sur les marchés, et démontre de nouveau la capacité du groupe à accéder à des sources de financement attractives pour répondre à ses besoins de trésorerie à court-terme.

3- Autres informations

Fonctionnement de CHO Morcenx

La production a continué pendant une semaine après la FAR, puis a été arrêtée afin de réaliser sur la centrale quelques modifications conformément au plan de levée des réserves. Elle a repris début Janvier.

Autres projets

Le plan de déploiement progressif des centrales se poursuit, notamment sur les étapes administratives préliminaires, et valide l'attente des collectivités pour des solutions alliant énergie renouvelable, élimination des déchets, et respect de l'environnement.

CHO Tiper : le nouveau permis de construire a été délivré début Janvier 2016. L'Arrêté Préfectoral, dernière étape administrative avant la construction, est toujours attendu au second trimestre 2016.

CHO Locminé : faisant suite à l'obtention du permis de construire, une autre étape a été franchie sur ce projet avec la déclaration de recevabilité du DDAE (Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter) par les autorités environnementales.

CHO Le Poher : cette société a été créée pour porter un nouveau projet à Carhaix (Finistère). Le CODOA (Certificat Ouvrant Droit à Obligation d'Achat) a été obtenu.

Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle basées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>.

Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com

Contact presse :

Anne BORDERES – Responsable communication

Tel: + 33 (0) 556 497 000 - contactbourse@europlasma.com